



Le régime de Prévoyance des cotisants à la CARMF en 2023

Professions concernées : Médecins et Médecins
spécialistes

Rappel :

Classe A de cotisation : pour les revenus inférieurs à 43 992€/an

*Classe B de cotisation : pour les revenus compris entre 43 993€/an
et 131 976€/an*

*Classe C de cotisation : pour les revenus supérieurs égaux ou
supérieurs à 131 977€/an*

www.Prevoyance-liberal.com L'expert Prévoyance et Retraite des professions libérales médicales

Quelles indemnités journalières sans Prévoyance complémentaire ?

Depuis le 1^{er} Juillet 2021, vous bénéficiez d'**Indemnités Journalières** versées par la **Sécurité Sociale (IJSS)** à compter du 3^{ème} jour d'arrêt de travail.

À noter : si vous êtes en 1^{ère} année d'activité, vous n'aurez droit à aucune IJSS

En tant que praticien libéral cotisant à la CARMF, si vous êtes en arrêt de travail, vous serez également éligibles à des **Indemnités Journalières (IJ)** versées à compter du 91^{ème} jour d'arrêt de travail.

Comment sont réparties ces Indemnités ? En considérant ces garanties, quelle est l'utilité de la prévoyance ?

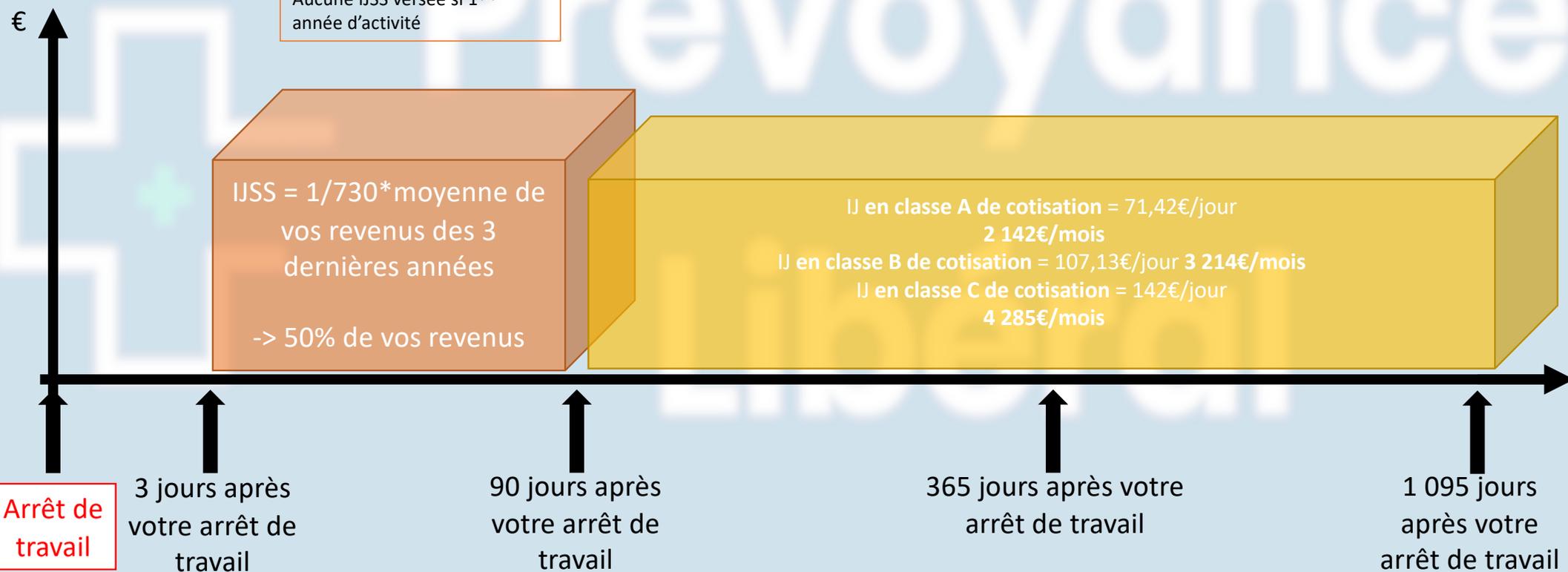


En cas d'arrêt de travail court, combien pourrez-vous percevoir d'IJSS et d'IJ en 2023?

Indemnités Journalières versées par la sécurité sociale (IJSS)

Indemnités Journalières versées par la CARMF (IJ)

Aucune IJSS versée si 1^{ère} année d'activité

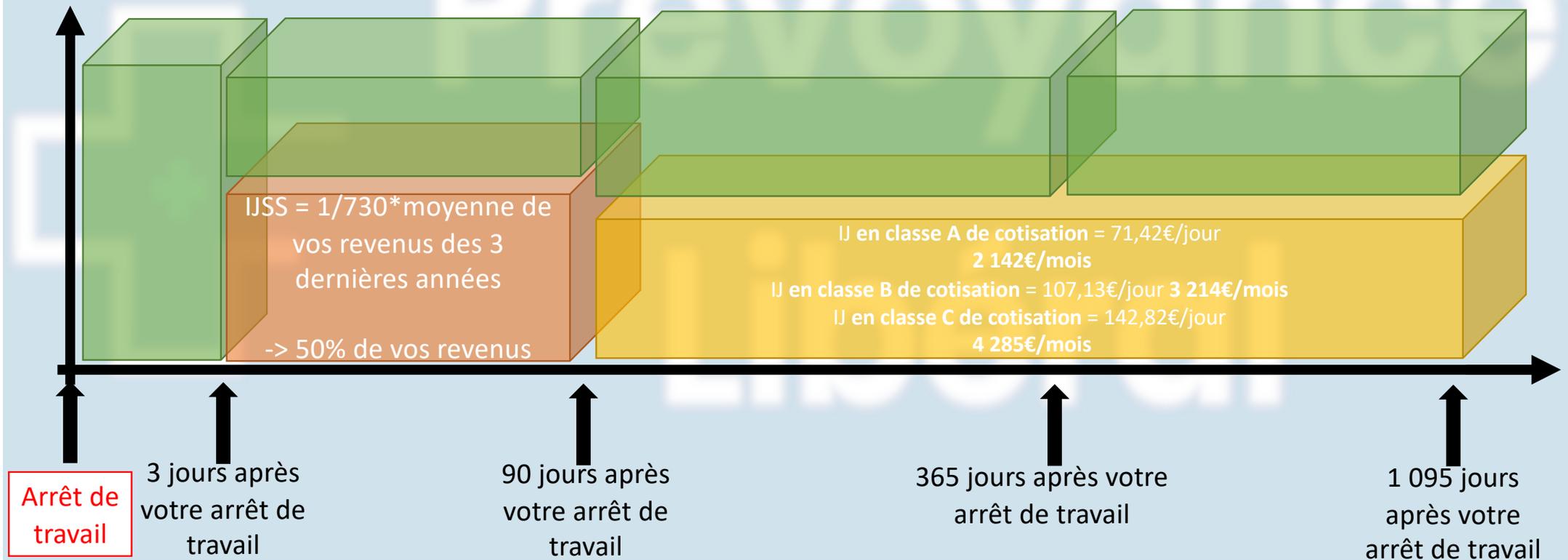


En cas d'arrêt de travail court, à quoi servira la Prévoyance ?

Revenus à couvrir avec la Prévoyance (€)

Indemnités Journalières versées par la sécurité sociale (IJSS)

Indemnités Journalières versées par la CARMF (IJ)



En cas d'arrêt de travail long, combien pourrez-vous percevoir de rente invalidité par la CARMF en 2023?

Rente invalidité versées par la CARMF (RI)
dépendant de votre état d'invalidité

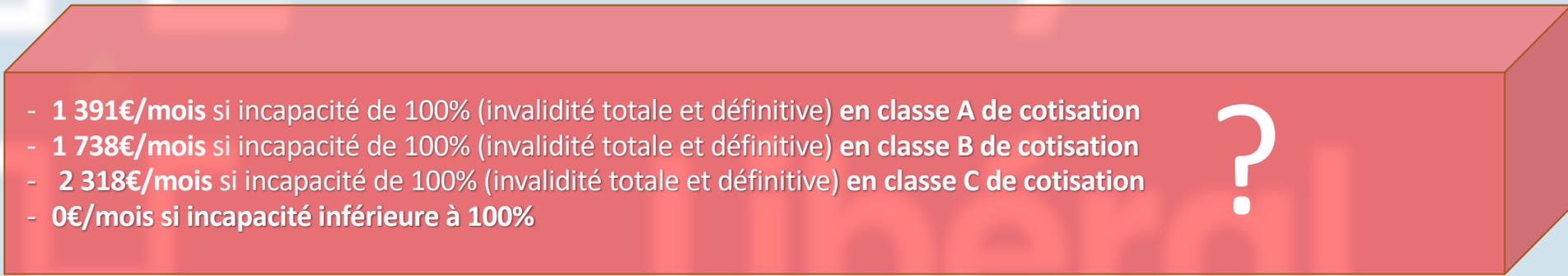
Majorations cumulables :

- Pour conjoint(e) ayant des revenus limités (inférieurs à 21 320€/an)
 - + 486€/mois en classe A
 - + 608€/mois en classe B
 - + 811€/mois en classe C

- Si vous avez eu 3 enfants
+10% de l'ensemble des prestations

- Si vous avez besoin d'une tierce personne pour recourir aux actes courants de la vie
 - + 486€/mois en classe A
 - + 608€/mois en classe B
 - + 811€/mois en classe C

Rentes aux enfants à charge :
645€/mois jusqu'à l'âge de 21 ans ou 25 ans si poursuite d'études

- 
- **1 391€/mois** si incapacité de 100% (invalidité totale et définitive) en classe A de cotisation
 - **1 738€/mois** si incapacité de 100% (invalidité totale et définitive) en classe B de cotisation
 - **2 318€/mois** si incapacité de 100% (invalidité totale et définitive) en classe C de cotisation
 - **0€/mois** si incapacité inférieure à 100%

?

1 095 jours
après votre
arrêt de travail

Votre âge
de retraite à
taux plein

En cas d'arrêt de travail long, à quoi servira votre Prévoyance en cas d'invalidité?

Rente Invalidité à percevoir (€)

Rente invalidité versées par la CARMF (RI) dépendant de votre état d'invalidité

- 1 391€/mois si incapacité de 100% (invalidité totale et définitive) en classe A de cotisation
- 1 738€/mois si incapacité de 100% (invalidité totale et définitive) en classe B de cotisation
- 2 318€/mois si incapacité de 100% (invalidité totale et définitive) en classe C de cotisation
- 0€/mois si incapacité inférieure à 100%

?

La Prévoyance vous permettra d'obtenir une rente invalidité partielle assurée dès 15%, 16%, 33% d'invalidité professionnelle (considérant votre activité de médecin).

Dès 66% d'invalidité professionnelle vous percevrez la totalité de la rente invalidité mentionnée dans votre contrat et ce jusqu'à votre retraite.

1 095 jours après votre arrêt de travail

Votre âge de retraite à taux plein

www.Prevoyance-liberal.com L'expert Prévoyance et Retraite des professions libérales médicales

La Prévoyance pour couvrir les carences de votre régime obligatoire

Prévoyance

Comme vous avez pu le constater **de nombreuses carences existent en cas d'arrêt de travail.**

Celles-ci pourront engendrer un manque à gagner important en cas d'arrêt de travail et si votre trésorerie n'est pas suffisamment constituée, **à une baisse de votre niveau de vie et dans les cas les plus graves, de la précarité.**

www.Prevoyance-liberal.com c'est quoi ?

Un suivi et un accompagnement unique



Nous accompagnons nos client(e)s sur la durée : de la souscription à l'indemnisation !
Pendant toute la durée de votre contrat nous répondons à toutes vos questions et suivons votre indemnisation en cas d'arrêt de travail.

Indépendance : comparer plusieurs assureurs



Nous sommes très attachés à notre indépendance en tant que courtier d'assurance. Nous vous proposerons des **contrats à des tarifs négociés, de plusieurs assureurs répondant à votre situation.**



**Prévoyance
Libéral**

La transparence : pas d'exclusion cachée !



Nous étudions les situations de nos client(e)s spécifiquement.

Nous prendrons par exemple en compte votre volonté de couverture des arrêts de travail en cas de pratique de sport à risque, en cas de grossesse pathologique, de maladie du dos, de maladie psychopathologique (ex : burn-out).

Comparer et économiser en ligne gratuitement



Rechercher les meilleures solutions de Prévoyance pour protéger nos client(e)s en cas d'arrêt de travail, **au meilleur prix** : c'est notre métier. Nous pouvons également vous proposer des **solutions de retraite et de mutuelle à tarif négocié** et **toujours avec le même interlocuteur.**

www.Prevoyance-liberal.com L'expert Prévoyance et Retraite des professions libérales médicales

**Ces informations sont données à titre indicatif. La société gestionnaire du site ne pourra pas être tenue responsable de l'utilisation faite de ces informations et de tout préjudice direct ou indirect pouvant en découler. Une étude approfondie avec un professionnel de l'assurance, expert en protection sociale, réalisable sur notre site www.Prevoyance-liberal.com , reste primordiale.*

Les éléments présents dans ce document sont la propriété de la société éditrice du site internet Prevoyance-liberal.com. En application du Code de la Propriété Intellectuelle, et des dispositions législatives et réglementaires, toute reproduction/représentation intégrale ou partielle de l'un des éléments faite sans le consentement préalable et écrit de la société éditrice du site est interdite.



**Prévoyance
Libéral**

Pour obtenir un comparatif, rendez-vous sur notre site : www.Prevoyance-liberal.com
Vous avez une question concernant la [Prévoyance](#) ou la [Retraite](#) ?
Contactez-nous à l'adresse suivante : bonjour@prevoyance-liberal.com